



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE ROUSSILLON

OPÉRATION  
NATIONALE  
CONCERTÉE

ALCOOL ET DROGUES

30 novembre 2023  
au 2 janvier 2024**OPÉRATION NATIONALE CONCERTÉE ALCOOL-DROGUES**  
**Alcool ou drogue, on ne conduit pas.**

**Candiac, le 29 novembre 2023** – La Régie intermunicipale de police Roussillon, ainsi que l'ensemble des services de police du Québec, en collaboration avec les contrôleurs routiers de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), intensifiera ses interventions, du 30 novembre 2023 au 2 janvier 2024, dans le cadre de l'opération nationale concertée (ONC) ciblant la capacité de conduire affaiblie par l'alcool ou la drogue. Ces interventions se traduiront entre autres par des dépistages qui pourraient être réalisés dans les points de contrôle. Nous tiendrons aussi une journée nationale d'opérations de sécurité routière afin de contrer la capacité de conduire affaiblie, le 8 décembre, partout au Québec.

En parallèle à cette ONC, une campagne de sensibilisation sera déployée notamment sur les différentes plateformes des médias sociaux des organisations policières. Cette campagne vise à rappeler aux conducteurs les conséquences de conduire avec la capacité affaiblie par l'alcool ou la drogue.

Pour sa part, la SAAQ effectuera une campagne de sensibilisation du 11 décembre 2023 au 11 janvier 2024. Ayant pour thème « Lorsqu'on boit, on ne conduit pas », cette campagne visera à sensibiliser les conducteurs au fait qu'il est risqué de prendre le volant après avoir consommé de l'alcool, et ce, même en petite quantité. Lorsqu'on boit, il est toujours mieux de prévoir une solution de rechange pour un retour sécuritaire telle que le recours à un conducteur désigné, le taxi, le transport en commun, un service de raccompagnement ou l'hospitalité d'un proche.

Rappelons que l'alcool ou la drogue demeure l'une des principales causes de décès dans les collisions routières au Québec. Entre 2017 et 2021, en moyenne, l'alcool était en cause dans dans 25% des collisions mortelles et dans 15% des collisions avec blessés graves.

Communiqué: 2023-075



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE ROUSSILLON

Il demeure primordial de mettre la population en garde face aux différents mythes qui circulent en lien avec la possibilité de recouvrer sa capacité de conduire plus rapidement dans certaines circonstances. Uniquement le temps permet de dissiper les effets liés à la consommation d'alcool ou de drogues.

De plus, la pratique consistant à estimer son propre taux d'alcoolémie avant de prendre le volant présente des risques importants et est conséquemment à proscrire. L'effet d'une seule consommation ne doit en aucun cas être sous-estimé. Lorsqu'on consomme, alcool ou drogue, on ne conduit pas.

Cette opération nationale concertée est organisée dans le cadre d'un partenariat entre la Sûreté du Québec, l'Association des directeurs de police du Québec, Contrôle routier Québec, la SAAQ et l'ensemble des services de police du Québec.

Pour plus d'information sur cette opération, nous invitons le public à consulter [le fil Twitter](#) et [la page Facebook](#) de la Sûreté du Québec, de même que ceux des corps de police municipaux et de la [SAAQ](#).



-30-

**Section relations médiatiques Régie intermunicipale de police Roussillon: 514 918-4483**  
**Sûreté du Québec**

Service de la diffusion et des relations médias

514 598-4848

[www.sq.gouv.qc.ca](http://www.sq.gouv.qc.ca)

**Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)**

Relationnistes auprès des médias

418 528-4894

Sans frais : 1 866 238-4541

[saaq.gouv.qc.ca/salle-de-presse](http://saaq.gouv.qc.ca/salle-de-presse)

Communiqué: 2023-075

Page 2